

## FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

## CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	<b>A. EDUCATION &amp; COMPETENCES</b>	20 points	70%
	Diplôme de 3 <sup>e</sup> cycle (Doctorat) ..... 12 points Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle (Maîtrise) ..... 8 points Diplôme de 1 <sup>e</sup> cycle (Licence) ..... 5 points  Compétences (Langue, Contexte, Système des Nations Unies) ..... 8 points  <i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.</i>		
	<b>B. EXPERIENCE GENERALE</b>	10 points	
	Expérience dans le domaine de l'Environnement et des Changements Climatiques  Au moins 7 ans.....7 points  <i>1 point sera accordé par année additionnelle jusqu'à la note maximale.</i>		
	<b>C. EXPERIENCE SPECIFIQUE</b>	10 points	
	Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées à l'évaluation des vulnérabilités et des options d'adaptation ..... 5 points  Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées aux éléments spécifiques des TdR .... 5 points  <i>2.5 points seront accordés par réalisation similaire jusqu'à la note maximale.</i>		
	<b>D. PROPOSITION TECHNIQUE</b>	30 points	

	<p>Compréhension de la mission &amp; adéquation de la méthodologie proposée ..... 15 points</p> <p>Approche aborde les aspects importants et de façon suffisamment claire ..... 5 points</p> <p>Compréhension et/ou connaissance de l'environnement institutionnel haïtien..... 5 points</p> <p>Cohérence du chronogramme ..... 5 points</p>		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)		
<b>3. Evaluation Financière</b>	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> <p><math>P = \gamma (\mu/z)</math></p> <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée</p> <p>y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière</p> <p><math>\mu</math> = montant de la proposition la plus basse</p> <p>z = montant de la proposition évaluée</p>		